

De quoi peut-on rire ? Le « rire » dans l’Ancien Testament

René PÉTER-CONTESSÉ

Titulaire d’un doctorat en théologie (AT) de l’Université de Neuchâtel (Suisse), l’auteur a été l’un des traducteurs de l’AT en français courant (FC) et l’auteur ou le coauteur de plusieurs *Manuels du Traducteur* (Genèse, Lévitique, Abdias–Michée, Jonas, Ruth et Daniel). Actuellement à la retraite, il réside en Suisse.

La Bible hébraïque ne propose guère de sujet de « rigolade ». On n’y trouve pas de « plaisanteries » visant à provoquer le rire des lecteurs.

Pourtant, il existe deux verbes hébreux qui peuvent être rendus par « rire » ou « plaisanter ».

Le premier, et le plus connu probablement, même s’il est moins fréquent que l’autre, est le verbe קָחַק *çâhaq* ; de lui en effet est dérivé le nom propre très fréquent קִיִּצְיָ *yîçehâq* = Isaac, désignant le fils d’Abraham et de Sara. Un substantif dérivé de la même racine est קִיִּחַ *çehôq* signifiant « (le) rire ».

Le second verbe est une variante orthographique du précédent, קָחַשׁ *šâhaq* ; de lui est dérivé le nom propre קִיִּשְׁיָ *yîsehâq*, désignant le même personnage, Isaac, fils d’Abraham et de Sara. De ce second verbe sont aussi dérivés deux substantifs, à savoir קָחַשׁ / קִיִּחַשׁ *sehôq* et קִיִּשְׁיָמ *misehâq*, signifiant tous deux « (le) rire ».

Statistique

Le verbe קָחַק *çâhaq* figure treize fois dans l’AT, dont onze fois dans la Genèse. Le substantif קִיִּצְיָ *çehôq* n’y apparaît que deux fois, dont une seule fois dans la Genèse. Par contre, le nom propre קִיִּצְיָ *yîçehâq* y figure 108 fois (80 fois dans la Genèse).

Le verbe קָחַשׁ *šâhaq* figure 35 fois dans l’AT : 17 fois au *qal*, 17 fois au *piel*, et une fois au *hiphil* ; le substantif קִיִּחַשׁ / קִיִּחַשׁ *sehôq* y apparaît 16 fois, et le substantif קִיִּשְׁיָמ *misehâq* une seule fois. Par contre le nom propre קִיִּשְׁיָ *yîsehâq* n’y figure que quatre fois (Jér 33.26 ; Amos 7.9, 16 ; Ps 105.9). Ni le verbe lui-même ni ses dérivés ne figurent dans la Genèse.

Analyse sémantique

Nous allons passer en revue les divers emplois de ces deux racines sœurs – à l’exception des noms propres – afin de déterminer les diverses nuances qu’elles peuvent exprimer selon les contextes.

Le verbe צָחַק *çâhaq* et son dérivé nominal

Le rire d’incrédulité : Dans l’histoire d’Abraham, le verbe « rire » apparaît à plusieurs reprises : en Gen 17.16-17, Abraham rit lorsque Dieu lui assure qu’il lui donnera, à lui, âgé de 100 ans, un fils, par l’intermédiaire de Sara, âgée elle de 90 ans. En Gen 18.12-15, c’est Sara elle-même qui rit lorsqu’elle entend l’un des mystérieux visiteurs déclarer à Abraham qu’elle aura un fils. Ni Abraham ni Sara ne peuvent croire à l’annonce qui leur est faite.

Le rire de plaisanterie : En Gen 19.14, lorsque Loth invite ses futurs gendres à quitter Sodome pour échapper à la destruction annoncée de la ville, ceux-ci pensent que Loth « rit », c’est-à-dire « plaisante », et ils ne le prennent pas au sérieux.

Le rire de joie : En Gen 21.6, c’est Sara qui, après avoir donné naissance à Isaac, exprime sa joie en disant : « Dieu m’a donné sujet de rire »¹ (littéralement « Dieu a fait du rire pour moi » (emploi du substantif צְחֵהוֹק). Et elle ajoute : « Quiconque l’apprendra rira à mon sujet. »

Le rire d’amusement, et le rire de complicité amoureuse : En Gen 21.9, Sara voit Ismaël, le fils de sa servante Agar, qui « rit » : le texte hébreu n’indique pas ce qui a causé le rire de l’enfant. Mais l’ancienne version latine – la Vulgate – a traduit le participe hébreu « riant » par le participe latin « jouant », et l’ancienne version grecque – la Septante – a ajouté la précision suivante : « (jouant) avec Isaac, son fils » Cette interprétation est vraisemblablement correcte.

En Ex 32.6, c’est le peuple d’Israël qui « rit », ou « s’amuse », ou « se divertit » lors de la fête d’inauguration du veau d’or fabriqué et dressé par Aaron, sur demande de la communauté.

Une nuance pas très éloignée figure en Gen 26.8 : le roi Abimélek aperçoit Isaac « riant » avec Rébecca. Or Isaac avait prétendu que Rébecca était sa sœur, alors qu’elle est en fait sa femme. Ce qu’Abimélek voit est manifestement un comportement amoureux entre époux. La Septante a aussi traduit le mot hébreu par « jouant », et de son côté la Vulgate a recouru à un verbe latin signifiant « jouer » /

¹ Les citations sont généralement tirées de la TOB.

« badiner », lequel suggère clairement un « jeu » entre époux plutôt qu'un comportement entre frère et sœur.

Le rire de manque de respect : En Gen 39.14, 17, l'épouse de Potiphar, éprise du jeune Joseph – l'esclave hébreu de son époux – voit celui-ci refuser ses avances. Pour se venger de ce refus, elle l'accuse alors, devant ses serviteurs, puis devant son mari, d'avoir voulu « se rire » d'elle, c'est-à-dire d'avoir manqué au respect qui lui était dû, à elle, l'épouse du maître.

Faire rire, amuser, divertir (valeur factitive du piel) : En Jug 16.25, les Philistins demandent qu'on amène le prisonnier Samson pour que les gens puissent rire de ses « bouffonneries ».

Le rire de moquerie : En Ézék 23.32, Oholiba – personnification de Jérusalem – s'est comportée aussi mal que sa sœur Ohola – personnification de Samarie. Oholiba devra donc boire la même coupe d'alcool que sa sœur, et son ivresse provoquera les rires et la *moquerie* de ceux qui assisteront à cette scène de châtement infligé par Dieu.

Le verbe קחש *sâhaq* et ses dérivés nominaux

Le rire d'incrédulité : Cette nuance, bien attestée dans la Genèse pour le verbe קחש *çâhaq* (voir ci-dessus) n'apparaît pas pour le verbe קחש *sâhaq*.

Le rire de plaisanterie : Cette nuance, rare pour le verbe קחש *çâhaq* (voir plus haut), apparaît plusieurs fois pour le verbe קחש *sâhaq* et une fois pour le substantif קחש *mišehâq*, dans le sens qu'une chose ou une personne n'est pas prise au sérieux – ou qu'elle n'est pas redoutée – par quelqu'un d'autre : voir 2 Chron 30.10 ; Job 5.22 ; 30.1 ; Ps 37.13 ; 52.8 ; Prov 1.26 ; 29.9 ; Hab 1.10 (deux fois). Dans un cas (Prov 26.19), il est question de quelqu'un « qui trompe son prochain et dit ensuite : 'Je plaisantais !' »

Le rire de joie ou de fête : Cette nuance, elle aussi rare pour le verbe קחש *çâhaq* (voir plus haut), est largement attestée pour le verbe קחש *sâhaq* : voir Job 8.21 ; Ps 126.2 ; Prov 10.23 ; 14.13 ; 31.25 ; Eccl 2.2 ; 3.4 ; 7.3, 6 ; 10.19 ; Lam 1.7. Elle s'exprime dans plusieurs cas par des « danses » : voir 1 Sam 18.(6-7) ; 2 Sam 6.5, 21 ; 1 Chron 13.8 ; 15.29 ; Jér 31.4. Dans quelques cas, il est simplement question de gens qui « font la fête » ou qui « s'amuse » : Jér 15.17 ; 30.19 ; Zach 8.5. Dans un cas enfin, le texte décrit un combat de genre amical – on dirait aujourd'hui sportif – entre de jeunes guerriers : 2 Sam 2.14.

Le rire d'amusement : Contrairement au verbe קחש *çâhaq* qui s'applique à des comportements humains (voir 3.1.4), le verbe קחש *sâhaq* désigne plutôt des jeux

qui concernent des animaux (Job 40.20, 29 ; Ps 104.26), ou la Sagesse personnifiée (Prov 8.30, 31).

Le rire de manque de respect : La nuance signalée plus haut à propos du verbe קכצ *çâhaq* n'est pas attestée en ce qui concerne le verbe קכש *śâhaq*.

Faire rire, amuser, divertir (valeur factitive du piel) : En Jug 16.25, 27, le verbe קכש *śâhaq* et le substantif קכש *śehôq* figurent en parallèle avec le verbe קכצ *çâhaq* (v. 25 ; voir plus haut). Ils sont rendus respectivement par « divertir » et « divertissement ».

Le rire de moquerie : Dans le passage d'Ézék 23.32 (voir plus haut), le verbe קכצ *çâhaq* a le sens de « porter à rire », « provoquer la moquerie ». Dans quatre passages de Jérémie (20.7 ; 48.26, 27, 39), dans un passage des Lamentations (3.14) et à deux reprises en Job 12.4, le verbe קכש *śâhaq* exprime la même nuance.

Le rire de supériorité ou de mépris : Cette nuance du verbe קכש *śâhaq* n'est pas attestée pour le verbe קכצ *çâhaq*. Elle apparaît à trois reprises dans le livre de Job (39.7, 18, 22) pour décrire la capacité d'un animal à faire ce qu'un autre ne peut pas faire. Plusieurs versions françaises recourent à la tournure « se rire de » ; voir par exemple Job 39.18 : « dès qu'elle (l'autruche) se dresse et s'élance, elle se rit du cheval et du cavalier ». Dans un cas (Job 41.21), l'animal mythique – le Tortueux (le Léviathan) – « se rit » des projectiles dont il est la cible. On trouve enfin cette nuance en Ps 2.4 : « (face aux puissants de la terre,) il rit, celui siège dans les cieux ; le Seigneur se moque d'eux », et de même en Ps 59.9.

Le sourire de bienveillance : En Job 29.24, Job décrit ainsi ses interlocuteurs d'autrefois : « Je leur souriais, ils n'osaient y croire. »

Conclusion

Il est probable qu'aucun traducteur de la Bible hébraïque ne disposera, dans sa langue, d'un verbe unique pouvant exprimer les diverses nuances présentées dans les paragraphes qui précèdent.

C'est pourquoi il appartient à chaque traducteur – ou à chaque équipe de traduction – de chercher l'équivalent qui conviendra selon le contexte particulier dans lequel l'un ou l'autre des deux verbes hébreux est employé. Notre analyse ci-dessus des verbes קכצ *çâhaq* et קכש *śâhaq* vise à les aider dans cette démarche.